



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 7, 14 et 28 septembre, 5, 19 et 26 octobre 2020

Permis de construire / démolition

- Construction d'un mur de soutènement de 1.20 m, parcelle 355, chemin d'Efferjus 8

A pris acte :

- de la décision unilatérale de l'ASICoVV de ne plus utiliser les deux classes d'école dès la rentrée d'août 2021

A décidé :

- de signer une convention avec la commune de Cossonay relative aux prestations de son service technique notamment dans le domaine du droit de la construction
- d'effectuer la migration du système de contrôle des habitants pour le 1^{er} janvier 2021
- d'engager Mme Stéphanie Seydoux au poste de surveillante de la cantine scolaire Grantine dès le 1^{er} novembre 2020
- d'accepter le projet d'UAPE de 24 places à Cossonay

A adjugé les travaux / mandats :

- Réseau d'eau potable : contrôle des hydrantes et des vannes, Hinni SA, St-Légier-La Chiésaz
- Réseau d'eaux claires et usées : contrôle d'inspection, Liaudet-Pial SA, Renens

La Municipalité